

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE  
ARRONDISSEMENT : Mende  
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 23/05/2020

Reçu en préfecture le 23/05/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 048-214800914-20200523-01\_2020-DE

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

**N° 01/2020**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 23 mai 2020**

**OBJET : ELECTION DU MAIRE**

L'an deux mille vingt et le vingt-trois mai à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Roger BRUN, Urbain VIGIER, Jacques THIOT, Nicolas PERRET, Mmes Valérie CHAYLA, Mme Josyane PAGES,

Etaient Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 7
- majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- M. MALHERBE Eric : sept ( 7 ) voix

-M. MALHERBE Eric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents  
Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 23 mai 2020 , Le Maire

